

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE

ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS :

MM. LE V^{ic} B. DE JONGHE, LE C^{ic} TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE.

1909

SOIXANTE-CINQUIÈME ANNÉE.



BRUXELLES

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,
Rue de la Limite. 21.

1909

DUCATON FRAPPÉ A TOURNAI EN 1618

PAR LES

ARCHIDUCS ALBERT ET ISABELLE

Deux systèmes monétaires différents qui n'eurent de commun que les gigots, les deniers et les doubles deniers de cuivre, furent en usage dans nos provinces sous les Archiducs.

Le premier système, décrété le 6 octobre 1599, donc avant l'inauguration d'Albert et d'Isabelle, qui n'eut lieu qu'à la fin du mois de novembre 1599, resta en vigueur jusqu'au 3 avril 1612, date à laquelle fut publié un édit ordonnant la frappe de nouvelles espèces dont le titre est plus faible que celui des monnaies frappées avant cette époque. Cette diminution de l'aloï a porté à attribuer à la décision des Archiducs de simples idées de lucre, et cela d'autant plus qu'Albert et Isabelle se bornent à déclarer, dans leurs diverses ordonnances, qu'ils agissent « pour bonnes raisons » en modifiant leur numéraire (1).

Parmi les monnaies émises à Tournai à la suite

(1) *Histoire monétaire des comtes de Louvain, ducs de Brabant et marquis du Saint Empire romain*, par ALPHONSE DE WITTE, t. III, p. 20.

de l'édit du 3 avril 1612, une des plus belles est, sans contredit, le ducaton ou pièce de 60 sols dont la fabrication commença en 1618. Van Heurck, conseiller à la Jointe des monnaies de Marie-Thérèse, grand admirateur du numéraire des Archiducs, dit, dans sa *Description historique et théorique des monnaies belgiques*, que le ducaton est la plus magnifique des monnaies forgées par Albert et Isabelle et qu'il la considère comme la plus belle et la plus grande pièce d'argent alors en cours en Europe (1).

Le ducaton, qui devait valoir 3 florins, devait être fabriqué à l'aloï de XI deniers VIII grains d'argent fin et à la taille de 7 pièces 13873/25920 au marc.

On en frappa de très grandes quantités en Brabant, dans les ateliers de Bruxelles et d'Anvers. La pièce, qui ne paraît pas avoir été forgée à Maestricht, est représentée par deux ou trois exemplaires pour Bois-le-Duc. Des ducaton de poids double et triple existent pour le Brabant, ainsi que des essais en or. On n'en connaît pas pour la Flandre et le Luxembourg où ces pièces ne semblent pas avoir été frappées.

Les maîtres de la Monnaie de Tournai rendirent onze comptes de monnaie sous le règne des

(1) *Histoire monétaire des comtes de Louvain, ducs de Brabant et marquis du Saint Empire romain*, par ALPHONSE DE WITTE, t. III, pp. 9 et 26.

Archiducs. Les minutes de dix de ces comptes existent aux *Archives de l'État* à Bruxelles.

Le compte V de Hugues du Fay, relatif à la fabrication du 1^{er} septembre 1618 au 10 octobre 1620, est le seul qui mentionne la frappe de ducats. La matière nette employée pendant ce laps de temps à la confection de ces pièces est de 284 marcs 5 onces, ce qui donne le très petit nombre de 37 pièces forgées du 1^{er} septembre 1618 au 10 octobre 1620.

Voici le dessin et la description de cette rarissime monnaie :



Droit. Les bustes conjugués en profil à droite d'Albert et d'Isabelle.

Légende. · 16 18 · ALBERTVS · ET · ELISABET · DEI · GRATIA

Revers. Écu couronné aux armes des Archiducs, soutenu par deux lions. La couronne sépare le commencement de la légende de la fin. Au dessous de l'écusson : le bijou de la Toison d'or.

Légende. ARCH · AVST · DVCES — BVRG ·
DOM · TORN · Z

Argent. Poids : 32 gr. 307. Notre collection.

Notre exemplaire provient de la collection de feu le général Cocheteux. M. A. de Witte, notre excellent confrère, nous dit que le catalogue de la collection du lieutenant-colonel Mailliet cite, sous le n° 1952, un de ces ducats de l'année 1620, frappé en poids double et que le catalogue de la collection Vidal Quadras y Ramon en mentionne, sous le n° 8438, un exemplaire portant la même date.

V^{te} BAUDOUIN DE JONGHE.
